

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022.

Etaient présents : MM. LECOMTE Guy, PIGOT Jocelyne, LALLEMENT Sandrine, CHAMPION Marie-France, BOCART Brigitte, BUTELLE Chantal, DESOUTTER Jean-Michel, PONCELET Xavier, ROCHET Bertrand.

Absent excusé : Monsieur SERGENT André ayant donné son pouvoir à Monsieur LECOMTE Guy.

Absent : Monsieur FOURNAISE Michel.

Secrétaire de séance : Madame BUTELLE Chantal.

Approbation du compte rendu du conseil du 28 juin 2022 : le conseil à l'unanimité approuve le compte rendu du conseil du 28 juin 2022.

Monsieur le Maire apporte quelques précisions à savoir :

- L'école remercie le conseil pour la subvention pour le voyage prévu au Mont Saint Michel
- Défibrillateur : en attente de livraison
- Déplacement en Belgique : 3 conseillers devaient s'y rendre donc il a été décidé d'annuler ce déplacement, les anciens combattants belges devraient venir en mai prochain.
- Meublés de tourisme : l'arrêté préfectoral en date du 10 août 2022 a été transmis à la communauté urbaine qui prendra la décision finale.
- Panneau bus scolaire : revoir son fonctionnement où si on peut le modifier pour le brancher sur le réseau électrique
- Fête de Noël : toujours prévue en extérieur
- Repas des Anciens : prévoir le menu pour le samedi 26 novembre 2022

Église : Monsieur le Maire donne les dernières informations sur le dossier de l'église à savoir :

- Pour la subvention de la Région pour la tranche 1 : le dossier passera en commission le 23 septembre prochain
- La DRAC a refusé notre dossier de demande de subvention pour la tranche 2, il nous faut le représenter en octobre 2022 pour une subvention en 2023.
- L'échafaudage a été validé lors de la réunion du 26 août 2022.
- La société Bâtiment Associé a commencé le nettoyage des joints en façade
- Un renfort a été demandé sur une poutre intérieure qui soutient l'échafaudage
- Le couvreur a commencé le lundi 5 septembre sur le clocher
- Le charpentier devrait intervenir à compter du 12 septembre 2022
- La fin des travaux sur le clocher est prévue fin octobre 2022, la rotation de l'échafaudage devrait avoir lieu semaine 42.
- Le montant des dépenses déjà réglées à ce jour pour les travaux est de 82 925,40 € soit:
 - Mission SPS : 274,20 €
 - Bâtiment Associé : 3 657,41 €
 - Gourdon : 78 993,79 €
- Concernant le problème des jeunes retrouvés sur l'échafaudage, Monsieur DESOUTTER Jean-Michel demande que soit bien inscrit dans le compte rendu de réunion que l'échafaudage doit être sécurisé par l'entreprise.

Salle associative : Monsieur le Maire donne les dernières informations sur le dossier de la salle associative à savoir :

- Le permis de construire a été accordé en date du 30 août 2022
- Le dossier pour lancer l'appel d'offres a été demandé à l'architecte. Le conseil après délibération autorise le Maire à lancer l'appel d'offres

Délibération n° 2022-7-1 : lancement de l'appel d'offres pour réhabilitation de la salle associative

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à lancer l'appel d'offres pour la rénovation de la salle associative.

Charge monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

- L'estimation a été revue en tenant compte des diagnostics de sondage de la dalle avec une augmentation de 5,4% soit 415 485,87 € HT
- Le montant des dépenses déjà réglées à ce jour hors travaux est de 31 882,74 € en 2022 soit :
 - LYKKEN Architecture : 21 316,94 € (12 801,77 € + 8 515,17 €)
 - Dekra : 1 252,80 €
 - Véritas : 621,60 €
 - Fondasol : 3 596,40 €
 - Don Infiltrométrie : 290,00 €
 - Master Diag : 3 840,00 €
 - Terra : 966,00 €
- En 2021, une facture avait été réglée pour un montant de 3 225,20 € au cabinet DE MARNE.

Droit de préemption urbain : Monsieur le Maire informe le conseil que la communauté urbaine a signé des refus de droit de préemption urbain sur notre commune à savoir :

- Parcelle AC 518 pour une surface de 565 m² située 10 rue Serge et Colbert MAILLARD

Monsieur le Maire précise que sur ce lotissement « Les Houettes », certains acheteurs ont des problèmes car le groupe GEOXIA a fermé définitivement et, pour certains leur assurance était avec ce groupe donc pas beaucoup de recours possible.

Informations sur la Cu du Grand Reims et la ville de Reims : Monsieur le Maire donne les dernières informations en sa possession concernant la ville de Reims et la Cu du Grand Reims :

- Deux enfants ont participé à Reims Activ 'été avec la ville de Reims
- Il est donné aux conseillers le document pour le recensement des besoins des communes en matière d'offres de transport afin qu'ils fassent remonter leurs propositions le plus rapidement possible à la mairie pour transfert à la Cu du Grand Reims.

Limites d'agglomération : Monsieur le Maire présente au conseil la demande d'arrêté de limites d'agglomération du Département. Les services de la CIP seront contactés car la limite en direction d'Hermonville jouxte un terrain appartenant à cette commune et ne peut être pris en charge par notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le Maire,
Guy LECOMTE

